

Bilan de la VPRT Bureaux 2026

Mon bilan de l'année 2026 après une année de la signature de la nouvelle convention, je me devais de faire avancer nos nouveautés qui tardaient. Nous avons à régler les outils d'évaluations de pointage je vous informe que les travaux ont bien avancé après plusieurs rencontres en comité paritaire nous souhaitons terminer d'ici la fin de l'année. Sur ce même sujet le comité d'évaluation s'aperçoit au fil des années que des descriptions des tâches sont désuètes pour cause des nouvelles tendances technologique. Nous nous devons de les revoir pour une mise à jour des nouvelles applications logiciels informatique et ainsi du télétravail. Un nouvel article de la convention sur les besoins opérationnels nous donne du fil à retordre avec des gestionnaires qui ne coopèrent pas à transmettre efficacement leur besoin. Leur façon de contourner l'article nous met dans une position argumentaire. Bien que nous ayons obtenu que toutes les journées de la semaine soient accessibles pour un horaire de 4 jours, le système de paie ne permet pas ce type d'opération automatiquement qui fait en sorte plus facile à des erreurs de paie et l'outil SharePoint n'est pas adapté pour cette nouveauté avec une demande autre que la journée du lundi et vendredi en congé. Cela nous amène à des arguments avec relations de travail. Une autre nouveauté a été finalement mise sur pied, on se souvient de mon acharnement auprès de l'employeur pour obtenir des cours de perfectionnement pour la langue anglaise, voilà que 10 de nos membres en ont bénéficiés et d'autres auront aussi l'opportunité de débiter cet automne. Des règlements de griefs 2019-2025 sont maintenant réglés, il nous en reste 1 grief en cours d'arbitrage.

Présentement notre plancher d'emploi n'a pas été touché, le pourquoi que vous vous devez de protéger vos tâches, soyez vigilants réviser vos tâches est une belle option afin de les conserver. Pour une autre année consécutive pour cet été nos temporaires sur la liste B n'ont pas été très sollicités pour effectués des remplacements de vacances, j'avoue que c'est toujours aussi inquiétant ! Actuellement il y a eu (3) trois nouvelles embauches sur la liste A des temporaires et 3 employés temporaires ont été considéré démissionnaire touchés par notre nouveauté sur l'article 8 :16 d'avoir 2 refus de travail consécutifs au dossier et à ce jour une démission dans nos membres à titre régulier.

Au printemps dernier, nous avons eu une annonce de l'employeur concernant le présentiel un retour au bureau de 2 journées obligatoires pour tous pour le mois de septembre. Mais je voyais mal l'employeur comment ils vont s'y prendre pour que ce soit réalisable si rapidement puisque l'aménagement des bureaux dans des équipes deux employés occupe le même bureau, l'idée c'est que le présentiel est que les équipes se rencontre pour la synergie et d'autres arguments dites par l'employeur. Leur plan match a échoué pour septembre prise 2 remis en janvier 2027.

À la suite du départ du délégué en novembre 2025, en juin Catherine Boutin s'est offerte pour occuper le poste vacant de délégué par intérim. Catherine avec son expérience acquise en comité de négo, elle a les connaissances avec la convention collective et sa personnalité est très appréciée. A cet effet lors de notre assemblée générale il y a aura élection pour le poste vacant de délégué je souhaite et je compte sur vous pour que ce poste vacant soit comblé à titre d'élu.

La privatisation nous touche tous avec les agences urbaines, zones SAQ dans les épiceries et dépanneurs que l'employeur implantent un peu partout n'est pas bon signe. Soyons alerte pour notre futur de nos emplois, la mobilisation et la solidarité est au summum d'une grande importance.

Mes objectifs

Pour la prochaine année je suis toujours déterminée à protéger nos emplois en souhaitant le bien-être dans notre travail. Améliorer nos conditions de travail c'est un gain pour nous tous. Je suis proactive à défendre nos conditions de travail faisant partie de ma priorité numéro un. Très fière de vous apporter mon soutien dont vous avez de besoin pour votre travail. Je conclue en vous remerciant de votre confiance.



Sylvie Larocque
VPRT Bureaux